

Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures

OBJECTIFS

Connaître les principes de la réglementation de la formation professionnelle continue à jour de la nouvelle réforme.

PUBLIC

Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation du droit de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses) et les cas pratiques utilisés durant la formation (études de cas au cours desquelles sont utilisées Les Fiches pratiques de la formation continue).

ANIMATION

Pierre-François Tallet et Paul de Vaublanc, chargés d'études à la Direction Juridique-Observatoire.

PROGRAMME

1^{er} jour

Introduction - La formation professionnelle continue, un dispositif réglementé

1^{re} partie - Les acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles

Les Régions, l'État et l'Europe

- Les Régions, l'État
- Le service public de l'orientation et de la formation professionnelle
- La politique d'emploi de l'État
- L'intervention de l'Europe

Les entreprises, les organismes paritaires et le FPSPP

- La contribution unique et les contributions supplémentaires
- Les OPCA et Opacif
- Le FPSPP

2^e jour

Les prestataires de formation continue

- Organismes de formation : une activité réglementée
- Prestataires de bilan de compétences : une activité réglementée
- Les conseillers en évolution professionnelle

Cas pratiques de la première partie

2^e partie - Les dispositifs d'accès à la formation

L'accès au premier emploi

- Mesures destinées aux jeunes : le compte personnel jeunes, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et emploi d'avenir
- Les contrats aidés : CUI et contrat de génération

3^e jour

Pendant l'emploi

- La formation des salariés : plan, entretien professionnel, professionnalisation, compte personnel de formation, congés
- La formation des non-salariés, agents publics et autres publics (handicapés, étrangers)

Entre deux emplois

- Aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi : AFC, AFPR, POE, CPF
- Statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation : RAC, RSP, RFPE

Cas pratiques de la seconde partie

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Nouvelle réforme de la formation : que change-t-elle ? **En fonction de votre activité (entreprise, OPCA, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme :** Élaborer et gérer un plan de formation ; Informer sur les dispositifs d'accès à la formation dans la fonction publique, **et/ou les formations « expert » comme :** Sécuriser les contrats des formateurs ; Utiliser les méthodes ludiques en formation.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex